



Bruxelles, le 22 juillet 2025
(OR. en)

10761/25

LIMITE

CORLX 633
CFSP/PESC 963
RELEX 824
MOG 63

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le règlement (UE) 2023/1529 concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'à des groupes armés et des entités au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/... DU CONSEIL

du ...

**mettant en œuvre le règlement (UE) 2023/1529 concernant des mesures restrictives
en raison du soutien militaire de l'Iran
à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine,
ainsi qu'à des groupes armés et des entités au Moyen-Orient
et dans la région de la mer Rouge**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2023/1529 du Conseil du 20 juillet 2023 concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'à des groupes armés et des entités au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge¹, et notamment son article 7, paragraphes 3 et 4,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

¹ JO L 186 du 25.7.2023, p. 1, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2023/1529/oj>.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 20 juillet 2023, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2023/1529.
- (2) Sur la base d'un réexamen de la décision (PESC) 2023/1532 du Conseil², le Conseil a décidé que les mesures restrictives qui y sont énoncées devraient être prorogées jusqu'au 27 juillet 2026.
- (3) Le Conseil a conclu qu'il convenait de mettre à jour les mentions relatives à deux personnes et une entité figurant à l'annexe III du règlement (UE) 2023/1529.
- (4) Il y a donc lieu de modifier le règlement (UE) 2023/1529 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

² Décision (PESC) 2023/1532 du Conseil du 20 juillet 2023 concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'à des groupes armés et des entités au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge (JO L 186 du 25.7.2023, p. 20, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2023/1532/oj>).

Article premier

L'annexe III du règlement (UE) 2023/1529 du Conseil est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

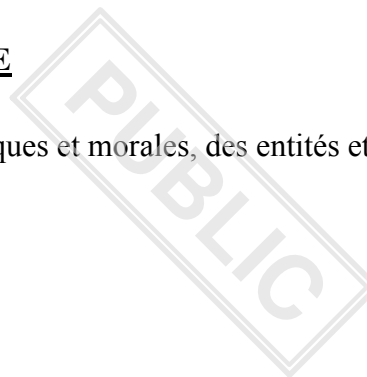
Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président/La présidente

ANNEXE

L'annexe III du règlement (UE) 2023/1529, intitulée "Liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes visés à l'article 3", est modifiée comme suit:



1) Dans la liste intitulée "A. Personnes physiques", les mentions 7 et 20 sont remplacées par le texte suivant:

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
"7.	Mohammad-Reza Gharaei ASHTIANI	محمد رضا قرایی آشتیانی (orthographe farsi)	Fonction(s): chef d'état- major adjoint des forces armées iraniennes Date de naissance: 1960 Lieu de naissance: Téhéran, Iran Nationalité: iranienne Sexe: masculin	Mohammad-Reza Gharaei Ashtiani est chef d'état- major adjoint des forces armées iraniennes depuis août 2024. Il a été ministre de la défense de la République islamique d'Iran (août 2021-août 2024) et a donc été responsable du ministère de la défense et du soutien logistique aux forces armées (MODAFL), une entité inscrite sur la liste de l'UE. Le MODAFL est responsable de la planification, de la logistique et du financement des forces armées iraniennes. Il s'agit également d'un acteur clé de l'industrie iranienne de la défense, avec de nombreux conglomérats et entités subordonnées actifs dans la recherche et le développement, la maintenance et la fabrication d'équipements militaires, y compris la fabrication de véhicules aériens sans pilote (UAV).	31.5.2024

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
				<p>Le MODAFL participe également à la mise en place d'une usine commune pour la production et la vente à la Russie d'UAV destinés à être utilisés dans la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.</p> <p>En sa qualité de chef d'état-major adjoint des forces armées iraniennes, Mohammad-Reza Gharaei Ashtiani coordonne et supervise l'armée conventionnelle et le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) et est étroitement associé au Guide suprême d'Iran. Puisqu'il supervise l'IRGC, cela inclut également la force aérospatiale de l'IRGC, responsable du programme iranien d'UAV. Il joue donc un rôle de supervision tant pour le programme de missiles que pour le programme d'UAV. Dans le cadre de ses fonctions, il soutient également la coopération militaire iranienne avec la Russie.</p> <p>En tant que chef d'état-major adjoint des forces armées iraniennes, Mohammad-Reza Gharaei Ashtiani participe directement aux programmes iraniens d'UAV et de missiles et participe au transfert d'UAV iraniens à la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine.</p>	

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
20.	Mohammad Reza KHIABANI	خیابانی مدرس محمدرضا (orthographe farsi)	Fonction(s): directeur de l'IRISL Nationalité: iranienne Sexe: masculin Entité associée: Islamic Republic of Iran Shipping Lines (IRISL) (Compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran, ou IRISL); Islamic Revolutionary Guard Corps Navy (IRGCN) (Marine du Corps des gardiens de la révolution islamique, ou IRGCN); Islamic Revolutionary Guard Corps Research and Self-Sufficiency Jihad Organisation (IRGC/SSJO) (Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique, ou IRGC/SSJO)	Mohammad Reza Khiabani est le directeur de la compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran (Islamic Republic of Iran Shipping Lines, IRISL), inscrite sur la liste de l'UE, un important transporteur maritime iranien. Depuis des années, des navires appartenant à IRISL ou à ses sociétés affiliées, ou gérés par celles-ci, sont impliqués dans le transport de cargaisons à caractère militaire et d'autres activités visant à apporter un soutien à la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine, ainsi qu'à des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge, en particulier en ce qui concerne le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) et certaines de ses branches, notamment la marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGCN) et l'Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC/SSJO), inscrites sur la liste de l'UE.	18.11.2024".

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
				<p>La marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGCN), inscrite sur la liste de l'UE, transforme des porte-conteneurs qui appartiennent ou ont appartenu au groupe IRISL en transporteurs de drones. L'IRGCN fait partie de l'IRGC et comprend une division de véhicules aériens sans pilote (UAV) ainsi qu'une division de missiles. L'IRGCN participe aux programmes d'UAV et de missiles iraniens et au transfert de missiles iraniens vers des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge.</p> <p>L'IRGC/SSJO est une unité de recherche et développement de l'IRGC qui met au point et fabrique des géoradars, des systèmes de communication, de l'armement, des véhicules de combat et des équipements électroniques de cyberguerre. L'IRGC SSJO participe donc aux programmes d'UAV et de missiles iraniens et au transfert d'UAV iraniens vers la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine.</p>	

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
				<p>Par conséquent, dans le cadre de sa principale fonction de directeur de l'IRISL, Mohammad Reza Khiabani participe au transfert d'UAV ou de missiles ou de technologies connexes iraniens vers la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine et vers des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge, et est associé à des branches de l'IRGC, en particulier l'IRGC/SSJO et l'IRGCN, inscrites sur la liste de l'UE.</p>	

2) Dans la liste intitulée "B. Personnes morales, entités et organismes", la mentions 20 est remplacée par le texte suivant:

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
"20.	Islamic Republic of Iran Shipping Lines (IRISL) (Compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran, ou IRISL)	گروه کشتیرانی جمهوری اسلامی ایران (orthographe farsi)	Lieu d'enregistrement: Iran Personnes associées: Mohammad Reza Khiabani (directeur) Entité associée: Islamic Revolutionary Guard Corps Navy (IRGCN) (Marine du Corps des gardiens de la révolution islamique, ou IRGCN); Islamic Revolutionary Guard Corps Research and Self-Sufficiency Jihad Organisation (IRGC/SSJO) (Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique, ou IRGC/SSJO)	La Compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran est un important transporteur maritime iranien. Depuis des années, des navires appartenant à IRISL ou à ses sociétés affiliées, ou gérés par celles-ci, sont impliqués dans le transport de cargaisons à caractère militaire et d'autres activités visant à apporter un soutien à la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine, ainsi qu'à des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge, en particulier en ce qui concerne le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC) et certaines de ses branches, notamment la marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGCN) et l'Organisation du djihad pour la recherche et l'autosuffisance du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC/SSJO), inscrites sur la liste de l'UE.	18.11.2024".

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
				<p>La marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGCN), inscrite sur la liste de l'UE, transforme des porte-conteneurs qui appartiennent ou ont appartenu au groupe IRISL en transporteurs de drones. L'IRGCN fait partie de l'IRGC et comprend une division de véhicules aériens sans pilote (UAV) ainsi qu'une division de missiles. L'IRGCN participe aux programmes d'UAV et de missiles iraniens et au transfert de missiles iraniens vers des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge.</p> <p>L'IRGC/SSJO est une unité de recherche et développement qui fait partie de l'IRGC qui met au point et fabrique des géoradars, des systèmes de communication, de l'armement, des véhicules de combat et des équipements électroniques de cyberguerre. L'IRGC SSJO participe donc aux programmes d'UAV et de missiles iraniens et au transfert d'UAV iraniens vers la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine.</p>	

	Noms (translittération en caractères latins)	Noms	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	Date de l'inscription
				L'IRISL participe donc au transfert d'UAV ou de missiles ou de technologies connexes iraniens vers la Russie à l'appui de la guerre d'agression que celle-ci mène contre l'Ukraine et vers des groupes armés et des entités qui compromettent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans la région de la mer Rouge, et est associée à des branches de l'IRGC, en particulier l'IRGC/SSJO et l'IRGCN, inscrites sur la liste de l'UE.	